



Communiqué du 4 février 2020

Le mois de janvier a été très difficile pour les usagers des TER. Comme en décembre les abonnés doivent être remboursés et la Région doit investir dans le ferroviaire.

Des perturbations quotidiennes

Certes en janvier la grève à la SNCF s'est étendue et à partir du 18 janvier la SNCF n'a plus communiqué sur le taux de grévistes mais les perturbations n'ont pas cessé pour autant ! Elles ont continué ! Conséquence : de très nombreux trains supprimés ou raccourcis donc des conditions de transports vraiment difficiles pour les usagers.

Par exemple le vendredi 31 janvier, 37 lignes de la Région avaient un plan de transport adapté. En Rhône-Alpes, seul le Mont Blanc express entre Saint-Gervais et Martigny fonctionnait normalement.

La SNCF doit rembourser les abonnés

A cause de ces suppressions de train, les usagers perdent du temps et sont obligés d'engager des frais supplémentaires : frais d'essence, de parking, d'autoroute, de covoiturage, de garde d'enfant... Il est inadmissible qu'ils payent pour un service qui n'est pas rendu. Le mois de janvier doit être remboursé aux abonnés comme l'avait annoncé Laurent Wauquiez le 9 janvier sur Twitter : « nous avons obtenu le remboursement intégral des abonnements TER en décembre. Si le mois de janvier est identique, nous demanderons la même chose à la SNCF. »

Les plans de transports régionaux doivent être assurés

La SNCF nous explique que la grève a désorganisé la maintenance et qu'elle ne peut pas fournir actuellement le matériel nécessaire pour faire circuler l'ensemble des trains prévus. Hélas ce discours n'est pas nouveau. Déjà en 2018, en février 2019 et en décembre 2019 avant la grève, nous dénoncions les trains surchargés ou supprimés. Cela suffit !

La Fnaut Auvergne-Rhône-Alpes et ses 27 associations d'usagers demandent

- **à la SNCF de rembourser le mois de janvier aux abonnés et de prendre toutes les mesures pour faire rouler tous les trains prévus normalement avec la capacité annoncée**
- **à la Région d'investir massivement dans le matériel ferroviaire pour être capable de répondre aux besoins de transport de ses électeurs.**

Contacts presse : Anne-Marie Ghémard, présidente
Patrice Belvègue, co-président de l'ADUT
Olivier Crespy, chargé du ferroviaire ADTLS
Gerald Petitgand, président ADULA

www.fnaut-aura.fr